



Renforcer les compétences de base des apprentis (n° 35 – 05/2015 > Illettrisme et Compétences Clés)



Dans le cadre de son programme de professionnalisation, le GIP Lorraine Parcours Métiers (GIP LorPM) met en œuvre un **programme d'actions d'information et d'animation** élaboré à partir des priorités définies par le Conseil Régional de Lorraine et la DIRECCTE. Le 24 mars et le 22 avril dernier, une action de formation intitulée « **Renforcer les compétences de base des apprentis** » et animée par Corinne Bornet (Résonance Conseil) a accueilli des responsables et des formateurs de 8 Centres de formation d'apprentis (CFA) en lorraine. L'objectif de cette formation a été de permettre à chacun d'entrer dans une démarche d'analyse de ses pratiques favorisant la mise en œuvre d'un projet d'établissement sur le **développement des compétences de base**. La « **Boîte à outils pour renforcer les compétences de base des apprentis** » éditée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) a été considérée par les participants comme facilitatrice pour structurer la démarche, réaliser un diagnostic et formaliser des projets d'action.

Durant ces deux jours, membres de la direction et de l'équipe pédagogique ont développé un regard réflexif sur leurs pratiques. Ils les ont interrogées, remises en causes, valorisées... Ce travail de distanciation leur a permis d'analyser leurs actions du point de vue de l'apprenti. Permettent-elles de créer un contexte propice à une prise d'autonomie ? Une prise de recul ? La restauration de l'estime de soi ? Une mobilisation à partir d'activités porteuses de sens ? L'échange de pratiques entre plusieurs CFA a permis d'analyser collectivement des situations, de co-construire des solutions ou encore de mutualiser des outils.

Les participants ont émis le souhait de prolonger cette action de formation par une **découverte et une appropriation du Référentiel des compétences clés en situation professionnelle**, outil qui permet de lier l'inventaire des capacités de base aux référentiels métiers ou à l'exercice d'une activité professionnelle. Plus largement, il a été proposé de poursuivre cette formation par une journée d'échanges de pratiques sur l'avancée des projets en construction pour le renforcement des compétences de base des apprentis. Durant la seconde journée, **Anne Poisneuf, Chargée de mission régionale illettrisme**, a échangé avec l'ensemble des participants sur la prise en compte des jeunes en difficulté par rapport aux savoirs de base. Elle a mis en avant l'atteinte de l'objectif de la formation qui est d'accompagner les structures présentes dans la mise en place d'un projet d'établissement centré sur les compétences de base.